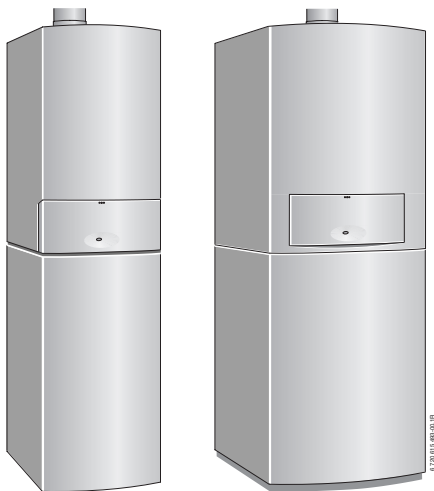


**stellis**  
moduleCONDENS

**stellis**  
moduleSOLAIRE

## Notice d'emploi

SVBC22/75-3H • SVBC22/100-3H • SVBC30/150-3H • SVBC22/210-3H



© Modèles et brevets déposés - Réf 6 720 619 589 (2009/03) FR

**Chaudières au sol gaz à condensation avec ballon intégré**

La passion du service et du confort



**e.i.m. leblanc**  
Groupe Bosch

# Table des matières

---

<b>1</b>	<b>Consignes de sécurité et explication des symboles . . . . .</b>	<b>4</b>
1.1	Explication des symboles . . . . .	4
1.2	Mesures de sécurité . . . . .	5
<hr/>		
<b>2</b>	<b>Indications concernant l'appareil . . . . .</b>	<b>8</b>
2.1	Utilisation conforme . . . . .	8
2.2	Déclaration CE de conformité . . . . .	8
2.3	Tableau des types . . . . .	9
<hr/>		
<b>3</b>	<b>Préparer l'appareil pour le fonctionnement . . . . .</b>	<b>10</b>
3.1	Aperçu des raccordements . . . . .	10
3.2	Ouvrir le robinet de gaz . . . . .	12
3.3	Ouvrir le robinet de départ de chauffage et le robinet de retour de chauffage . . . . .	13
3.4	Ouvrir la soupape d'eau froide . . . . .	14
3.5	Ouverture de la porte . . . . .	15
3.6	Contrôler la pression de l'eau du circuit de chauffage . . . . .	16
3.7	Rajouter de l'eau de chauffage . . . . .	17
3.8	Contrôler la pression de service de l'installation de chauffage solaire (Stellis Module SOLAIRE SVBC22/210-3H) . . . . .	18
3.9	Faire l'appoint de liquide caloporteur (Stellis Module SOLAIRE SVBC22/210-3H) . . . . .	19

---

<b>4</b>	<b>Utilisation</b> .....	<b>20</b>
4.1	Vue d'ensemble des éléments de commande .....	22
4.2	Allumer/éteindre l'appareil .....	24
4.3	Mise en marche du chauffage .....	26
4.4	Régler la régulation de chauffage (accessoire) ....	27
4.5	Régler la température d'eau chaude sanitaire .....	28
4.6	Régler le mode confort .....	30
4.6.1	Stellis Module SVBC22/75-3H .....	30
4.6.2	Stellis Module SVBC22/100-3H, SVBC30/150-3H ..	30
4.6.3	Stellis Module SOLAIRE SVBC22/210-3H .....	31
4.7	Réglage du mode été .....	32
4.8	Régler la protection antigel .....	33
4.9	Enclencher le verrouillage des touches .....	35
4.10	Messages indiqués sur l'afficheur .....	36
<b>5</b>	<b>Effectuer une désinfection thermique</b> .....	<b>37</b>
<b>6</b>	<b>Consignes pour économiser l'énergie</b> .....	<b>39</b>
<b>7</b>	<b>Élimination des défauts</b> .....	<b>42</b>
<b>8</b>	<b>Maintenance</b> .....	<b>44</b>
<b>9</b>	<b>Protection de l'environnement/Recyclage</b> .....	<b>45</b>
<b>10</b>	<b>Résumé du mode d'emploi</b> .....	<b>46</b>
	<b>Index</b> .....	<b>47</b>

---

# 1 Consignes de sécurité et explication des symboles

## 1.1 Explication des symboles

### Avertissements



Dans le texte, les avertissements sont indiqués et encadrés par un triangle de signalisation sur fond grisé.

Les mots de signalement au début d'un avertissement caractérisent le type et l'importance des conséquences éventuelles si les mesures nécessaires pour éviter le danger ne sont pas respectées.

- **AVIS** signale le risque de dégâts matériels.
- **AVERTISSEMENT** signale le risque d'accidents corporels graves.

### Informations importantes

---



Les informations importantes ne concernant pas de situations à risques pour l'homme ou le matériel sont signalées par le symbole ci-contre. Elles sont limitées par des lignes dans la partie inférieure et supérieure du texte.

---

### Autres symboles

Symbole	Signification
▶	Etape à suivre
→	Renvois à d'autres passages dans le document ou dans d'autres documents
•	Enumération/Enregistrement dans la liste
-	Enumération/Enregistrement dans la liste (2e niveau)

Tab. 1

## 1.2 Mesures de sécurité

### Si l'on perçoit une odeur de gaz :

- ▶ Fermer le robinet de gaz (→ page 12).
- ▶ Ouvrir les fenêtres et les portes.
- ▶ Ne pas actionner les commutateurs électriques ou tout autre objet provoquant des étincelles.
- ▶ Eteindre toute flamme à proximité.
- ▶ Téléphoner immédiatement, **de l'extérieur** à la compagnie de gaz et à un installateur ou un service après-vente agréé Junkers.

### **Si l'on perçoit une odeur de gaz brûlés**

- ▶ Mettre l'appareil hors service (→ page 25).
- ▶ Ouvrir les fenêtres et les portes.
- ▶ Informer immédiatement un installateur ou un service après-vente agréé Junkers.

### **Pour les appareils avec chaudières type cheminée : risque d'empoisonnement par fumées en cas d'alimentation en air de combustion insuffisante**

- ▶ Assurer l'alimentation en air de combustion.
- ▶ Ne pas obturer ni diminuer les orifices d'aération sur les portes, fenêtres et murs.
- ▶ Assurer également une alimentation suffisante en air de combustion pour les appareils installés ultérieurement, par ex. les ventilateurs de cuisine, les ventilateurs d'évacuation d'air.
- ▶ En cas d'alimentation insuffisante en air de combustion, ne pas mettre l'appareil en marche.

### **Dégâts dus à une erreur d'utilisation !**

Les erreurs de commande peuvent entraîner des dommages personnels et/ou matériels.

- ▶ S'assurer que les enfants ne jouent pas avec l'appareil et ne l'utilisent pas sans surveillance.
- ▶ S'assurer que les utilisateurs savent manier l'appareil de manière conforme.

### **Risques d'explosion de gaz inflammables.**

Les travaux réalisés sur les conduites et robinetterie de gaz doivent être confiés exclusivement à un professionnel agréé.

### **Installation, modifications**

Faites installer ou modifier votre appareil uniquement par un professionnel.

Ne modifier aucune conduite ou robinetterie de gaz.

N'obturer en aucun cas les sorties des soupapes de sécurité ! Pendant la mise en température, de l'eau s'écoule par la soupape de sécurité du ballon.

### **Inspection et entretien**

L'utilisateur est responsable de la sécurité de l'installation de chauffage et du respect de l'environnement (loi relative à la lutte contre les pollutions).

Par conséquent, il est nécessaire de conclure un contrat d'entretien et d'inspection avec un professionnel incluant une inspection annuelle et un entretien personnalisé. Cela garantit un rendement important pour une combustion respectueuse de l'environnement.

### **Matières explosives et facilement inflammables**

Ne pas utiliser ou entreposer des matières facilement inflammables (papier, diluants, peintures, etc.) à proximité de l'appareil.

### **Air de combustion/air ambiant**

Afin d'éviter toute corrosion, l'air de combustion/air ambiant doit être exempt de substances corrosives (par exemple, hydrocarbures halogénés qui comprennent des liaisons chlorées ou fluorées).

## 2 Indications concernant l'appareil

### 2.1 Utilisation conforme

Cet appareil ne doit être monté que sur des systèmes de production d'eau chaude sanitaire en circuit fermé selon la norme NF EN 12828.

- ▶ Le ballon ne doit être utilisé exclusivement pour l'échauffement d'eau sanitaire.

Nous déclinons toute responsabilité pour des dommages survenus pour cause d'utilisation non conforme qui ne correspondrait pas à l'usage prévu.

L'utilisation commerciale et industrielle de cet appareil pour la production de chaleur industrielle est absolument exclue.

### 2.2 Déclaration CE de conformité

La fabrication et le fonctionnement de ce produit répondent aux directives européennes en vigueur ainsi qu'aux conditions complémentaires requises par le pays concerné. La conformité a été confirmée par le label CE.

Vous pouvez demander la déclaration de conformité du produit en contactant l'adresse figurant au verso de cette notice.

L'appareil est contrôlé conformément à la norme européenne EN 677.



## 2.3 Tableau des types

Stellis Module	SVBC22/75-3H
	SVBC22/100-3H
	SVBC30/150-3H
Stellis Module SOLAIRE	SVBC22/210-3H

Tab. 2

## 3 Préparer l'appareil pour le fonctionnement

### 3.1 Aperçu des raccordements

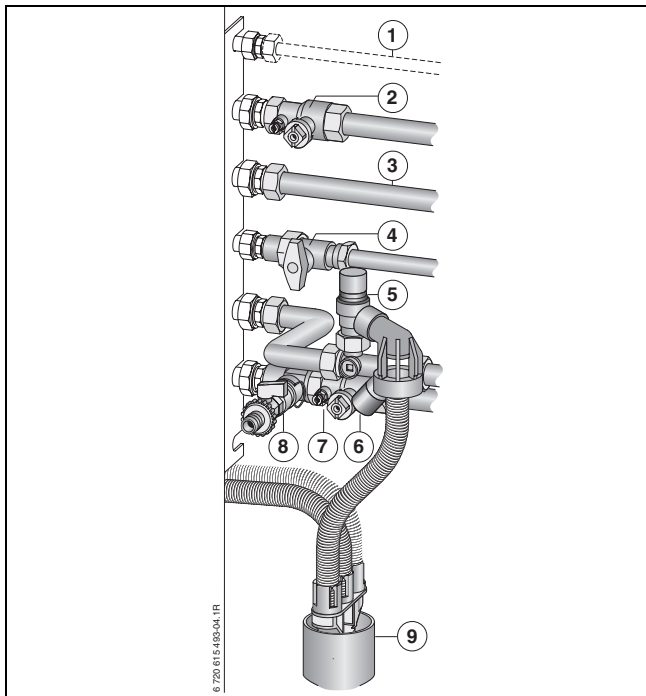


Fig. 1

- 1** Raccord de circulation
- 2** Robinet de départ de chauffage (accessoire)
- 3** Eau chaude sanitaire
- 4** Robinet de gaz (fermé, accessoire)
- 5** Groupe de sécurité (accessoire)
- 6** Soupape d'eau froide
- 7** Robinet de retour de chauffage (accessoire)
- 8** Robinet de vidange et de remplissage (accessoire)
- 9** Garniture d'écoulement (accessoire)

### 3.2 Ouvrir le robinet de gaz

- ▶ Enfoncer la poignée et tourner vers la gauche jusqu'à la butée (poignée dans le sens d'écoulement = ouvert).

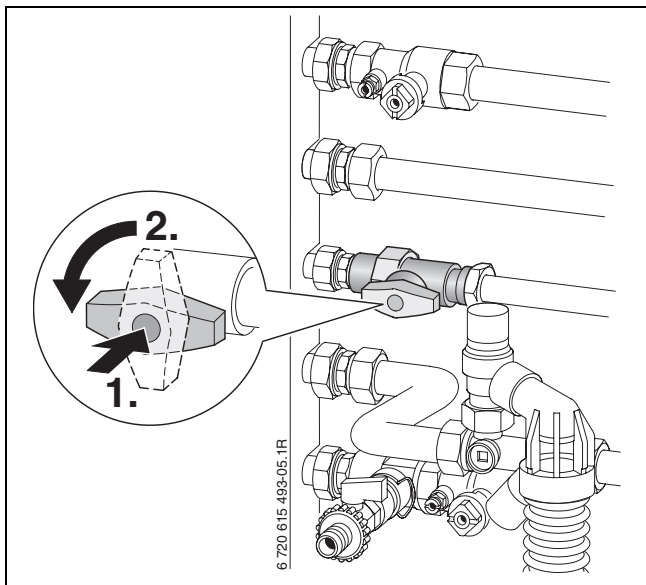


Fig. 2

### 3.3 Ouvrir le robinet de départ de chauffage et le robinet de retour de chauffage

- ▶ Tourner la vis carrée avec une clé jusqu'à ce que l'encoche soit positionnée dans le sens de l'écoulement.  
Si l'encoche est perpendiculaire au sens d'écoulement, le robinet est fermé.

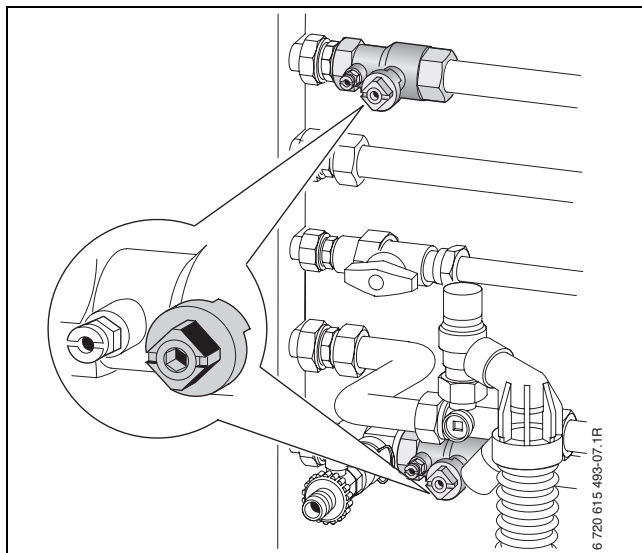


Fig. 3

### 3.4 Ouvrir la soupape d'eau froide

- ▶ Retirer le capuchon de protection et ouvrir la soupape.

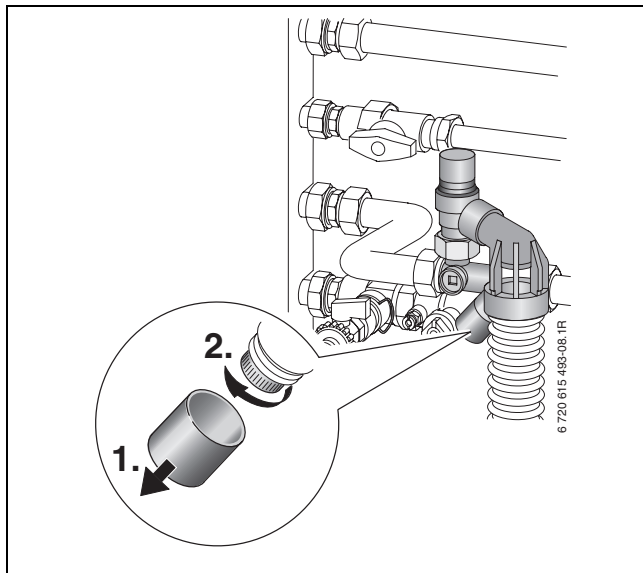


Fig. 4

### 3.5 Ouverture de la porte

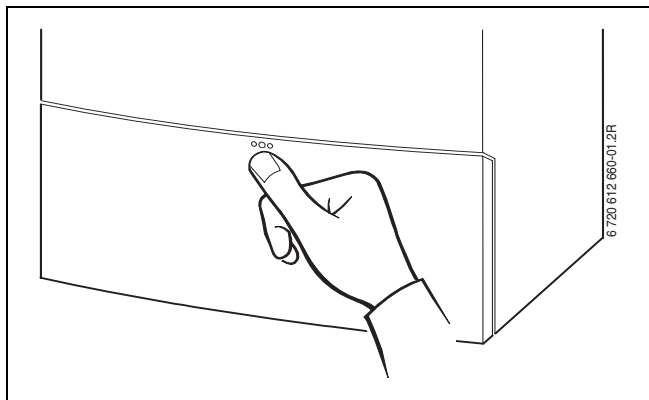


Fig. 5

### 3.6 Contrôler la pression de l'eau du circuit de chauffage

La pression de service en fonctionnement normal doit être comprise entre 1 et 2 bar.

Si une valeur de réglage plus élevée était requise, elle vous serait indiquée par votre installateur.

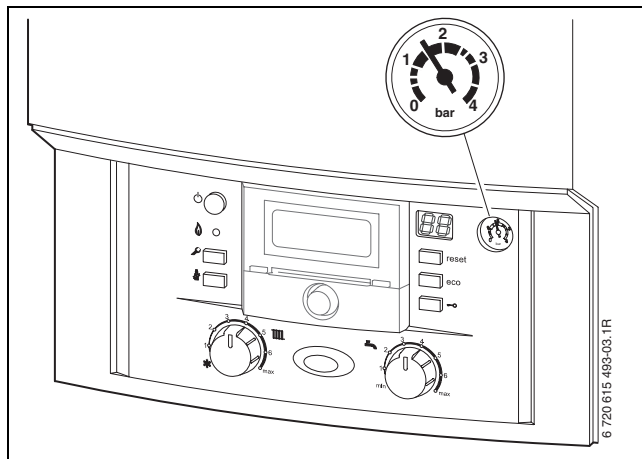


Fig. 6



### 3.7 Rajouter de l'eau de chauffage

L'alimentation en eau de chauffage est différente sur chaque installation. Demandez donc à votre chauffagiste de vous montrer la marche à suivre.



**AVIS :** L'appareil peut être endommagé.

- ▶ Ne rajouter de l'eau de chauffage que lorsque l'appareil est froid.

**La pression maximale** de 3 bars, pour la température la plus élevée de l'eau de chauffage, ne doit pas être dépassée (la soupape de sécurité s'ouvre).

### 3.8 Contrôler la pression de service de l'installation de chauffage solaire (Stellis Module SOLAIRE SVBC22/210-3H)

La pression de service s'élève à 2,5 bars en fonctionnement normal.

Si une valeur de réglage plus élevée était requise, elle vous serait indiquée par votre installateur.

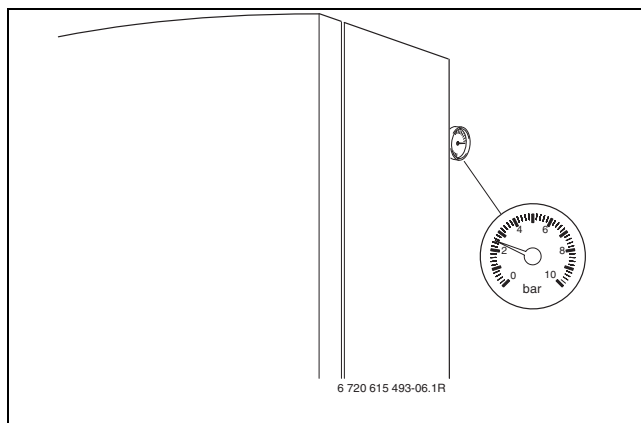


Fig. 7

### 3.9 Faire l'appoint de liquide caloporteur (Stellis Module SOLAIRE SVBC22/210-3H)

L'appoint de liquide caloporteur ne doit être réalisée que par un spécialiste.

**La pression maximale** de 6 bars, pour la température la plus élevée de l'installation solaire, ne doit pas être dépassée (la soupape de sécurité s'ouvre).

# 4 Utilisation

Cette notice d'utilisation ne concerne que la chaudière. Selon la régulation utilisée, certaines fonctions divergent au niveau de leur utilisation.

Les possibilités suivantes de régulation de chauffage peuvent trouver leur utilité :

- régulateur en fonction des intempéries installé dans l'appareil, → figure 9, [13], page 22. Il en résulte une extension des éléments de commande de l'appareil.
- régulateur en fonction des conditions extérieures monté à l'extérieur
- Thermostat d'ambiance



D'autres remarques figurent dans la notice d'utilisation du thermostat.

---



## 4.1 Vue d'ensemble des éléments de commande

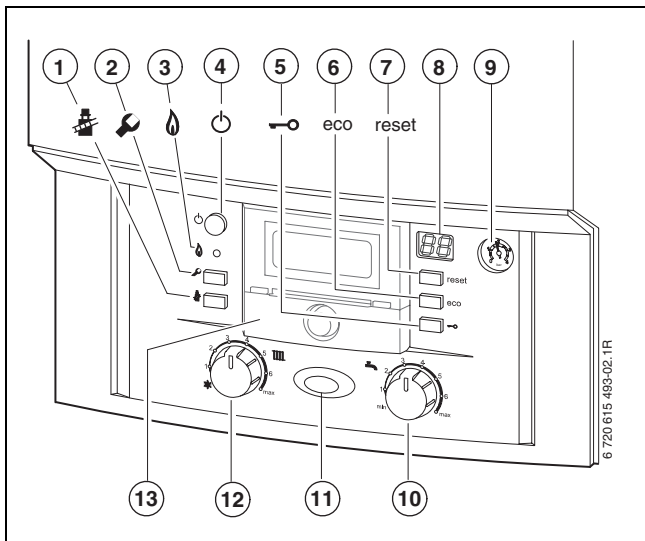


Fig. 9

- 1** Touche ramonage pour le professionnel (voir notice d'installation)
- 2** Touche de service pour le professionnel (voir notice d'installation)
- 3** Voyant de contrôle du fonctionnement du brûleur
- 4** Interrupteur principal
- 5** Verrouillage des touches
- 6** Touche eco
- 7** Touche Reset
- 8** Afficheur
- 9** Manomètre
- 10** Sélecteur de température eau chaude sanitaire
- 11** Témoin de fonctionnement
- 12** Sélecteur de température de départ chauffage
- 13** Logement pour une régulation à sonde extérieure ou une horloge (accessoires)

### 4.2 Allumer/éteindre l'appareil

#### Allumer

- Appuyer sur l'interrupteur principal pour mettre l'appareil sous tension.

Le témoin bleu de fonctionnement s'allume et l'afficheur indique la température de départ de l'eau de chauffage.

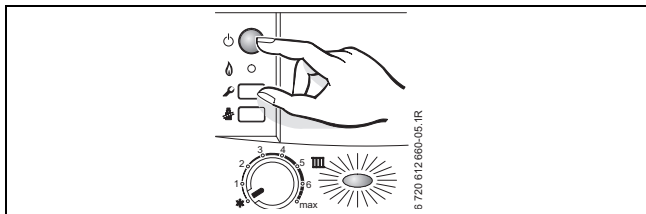


Fig. 10



Si l'afficheur indique  $\frac{-||-}{-||-}$  en alternance avec la température de départ, l'appareil est maintenu à une faible puissance calorifique pendant 15 minutes.



### Arrêt

- ▶ Appuyer sur l'interrupteur principal pour mettre l'appareil hors tension.  
Le témoin de fonctionnement s'éteint.
- ▶ Si l'appareil doit être mis hors service pour une longue période : prévoir une protection anti-gel (→ chapitre 4.8).



L'appareil est équipé d'une protection anti-blocage pour la pompe de chauffage et de charge ballon, qui empêche un blocage de la pompe après un arrêt prolongé. Si les appareils sont éteints, la protection anti-blocage de la pompe n'est pas disponible.


---

### 4.3 Mise en marche du chauffage

La température de départ maximale peut être réglée entre 35 °C et env. 90 °C. La température de départ actuelle est affichée.



Pour les planchers chauffants, faire attention aux températures maximales de départ admissibles.

- ▶ Tourner le sélecteur de température , afin d'adapter la température de l'eau de chauffage à l'installation :
  - Chauffage au sol : p. ex. position « **3** » (env. 50 °C)
  - Chauffage basse température : position « **6** » (env. 75 °C)
  - Installation de chauffage pour température de départ jusqu'à env. 90 °C : position « **max** »

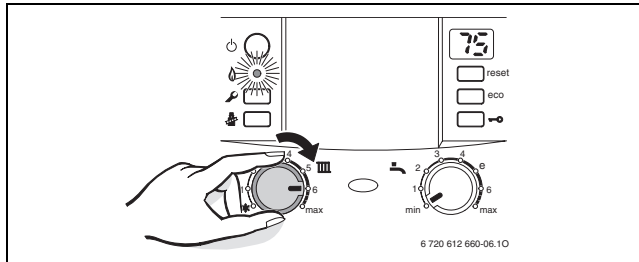



Fig. 11

Lorsque le brûleur est en marche, le témoin **vert** est allumé.

Position du sélecteur de température de départ chauffage 	Température de départ chauffage
1	env. 35 °C
2	env. 43 °C
3	env. 50 °C
4	env. 60 °C
5	env. 67 °C
<b>6</b>	<b>env. 75 °C</b>
maxi	env. 90 °C

Tab. 3

#### 4.4 Régler la régulation de chauffage (accessoire)

- ▶ Régler le thermostat conformément aux spécifications figurant dans sa notice d'utilisation.

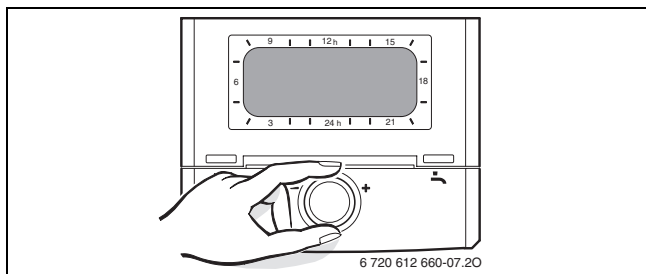



Fig. 12

### 4.5 Régler la température d'eau chaude sanitaire

Sélectionner toujours une température d'eau chaude sanitaire aussi faible que possible.


Un réglage faible au niveau du sélecteur  entraîne une économie d'énergie importante.

En outre, des températures d'eau chaude sanitaire élevées provoquent une calcification plus forte et altèrent ainsi le fonctionnement de l'appareil (p. ex. temps de chauffage plus longs ou quantités d'écoulement plus faibles).



#### **AVERTISSEMENT** : risques de brûlure !

- ▶ En fonctionnement normal, ne pas choisir une température supérieure à 60 °C.

- ▶ Tourner le sélecteur , afin de régler la température de l'eau chaude sanitaire.

La température réglée clignote sur l'afficheur pendant 30 secondes.

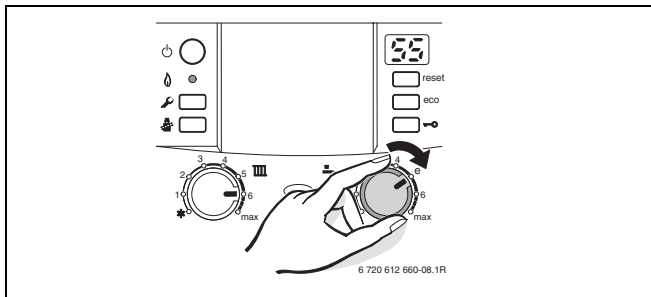



Fig. 13

<b>Position du sélecteur</b> 	<b>Température d'eau chaude sanitaire</b>
min	env. 10 °C (protection contre le gel)
e	env. 55 °C
maxi	env. 70 °C

Tab. 4

**Eau avec une dureté totale supérieure à 27 °f (TH)**

Pour éviter un risque supérieur de panne liée au calcaire :

- ▶ Régler la température d'eau chaude sanitaire à moins de 55 °C.

### 4.6 Régler le mode confort

Le réglage de base de l'appareil est le mode économique, la touche Éco est allumée.

Une pression sur la touche Éco permet de sélectionner **le mode économique ou le mode confort**.

#### 4.6.1 Stellis Module SVBC22/75-3H

- **Mode économique**

En mode économique, le ballon n'est rechargé que lorsqu'une quantité importante d'eau chaude sanitaire a été prélevée.

Une recharge moins fréquente du ballon permet de réaliser une économie d'énergie.

- **Mode confort**

En mode confort, le ballon est maintenu à la température réglée de manière constante. Cela garantit un confort maximal en terme d'eau chaude sanitaire.

#### 4.6.2 Stellis Module SVBC22/100-3H, SVBC30/150-3H

- **Mode économique**

En mode économique, la partie supérieure du ballon n'est rechargé que lorsqu'une quantité importante d'eau chaude sanitaire a été prélevée.

Une recharge moins fréquente du ballon et une quantité d'eau plus faible à préparer permettent de réaliser une économie d'énergie.

- **Mode confort**

En mode confort, l'ensemble du ballon est maintenu à la température réglée de manière constante. Cela garantit un confort maximal en terme d'eau chaude sanitaire.

### 4.6.3 Stellis Module SOLAIRE SVBC22/210-3H

- **Mode économique**

En mode économique, seule la partie supérieure (non solaire) du ballon est rechargée lorsqu'une quantité importante d'eau chaude sanitaire a été prélevée.

Une recharge moins fréquente du ballon une quantité d'eau plus faible à préparer permet de réaliser une économie d'énergie.

- **Mode confort**

En mode confort, toute la partie non solaire du ballon est maintenue à la température réglée de manière constante. Cela garantit un confort maximal en terme d'eau chaude sanitaire.

### 4.7 Réglage du mode été

Le chauffage est coupé, seule l'alimentation en eau chaude sanitaire est active. L'alimentation électrique des régulation, thermostat et horloge de programmation n'est pas coupée.



**AVIS :** Risque de gel de l'installation de chauffage. En mode été, seule la protection antigel de l'appareil subsiste.

- ▶ En cas de risque de gel, veiller à protéger l'appareil contre le gel (→ page 33).

- ▶ Noter la position du sélecteur de température de départ chauffage IIII.
- ▶ Tourner le sélecteur de température de départ chauffage IIII entièrement vers la gauche (position ❄️).

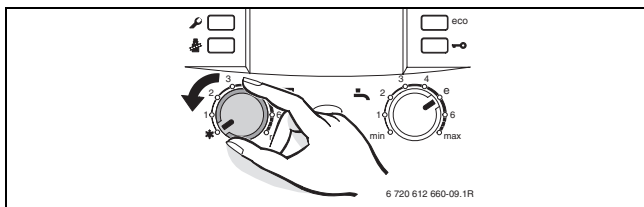


Fig. 14




D'autres remarques figurent dans la notice d'utilisation du thermostat.



## 4.8 Régler la protection antigel

### Protection antigel pour l'installation de chauffage :

- ▶ Laisser l'appareil sous tension, ne pas couper le gaz et mettre le sélecteur  au moins en position 1.

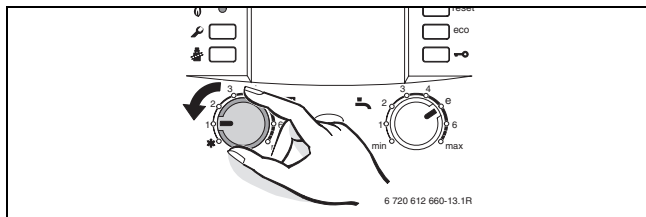


Fig. 15


**-ou-** Si vous souhaitez laisser l'appareil éteint :

- ▶ Faire mélanger du produit antigel à l'eau de chauffage par le spécialiste lorsque l'appareil est à froid (voir notice d'installation) et vidanger le circuit d'eau chaude sanitaire.



D'autres remarques figurent dans la notice d'utilisation du thermostat.

### Protection antigel pour le ballon :

- Tourner le sélecteur  vers la gauche jusqu'à la butée.

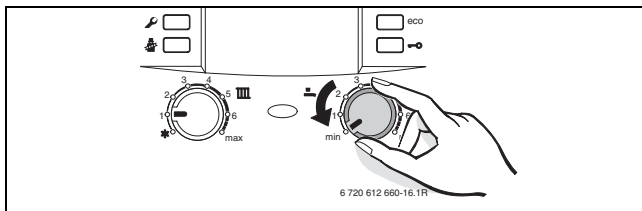




Fig. 16

### Protection antigel pour l'installation solaire :

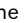

Le liquide caloporteur de l'installation solaire dispose d'une protection antigel jusqu'à env.  $-30^{\circ}\text{C}$ .

- Faire contrôler le liquide caloporteur une fois par an, → notice d'installation du capteur.

## 4.9 Enclencher le verrouillage des touches

Le verrouillage des touches agit sur les sélecteurs de la température de départ chauffage  et de température eau chaude sanitaire  ainsi que sur toutes les touches, sauf l'interrupteur principal et la touche de ramonage.

Enclencher le verrouillage des touches :

- ▶ Appuyer sur la touche  jusqu'à ce que l'afficheur indique  en alternance avec la température de départ chauffage. La touche est allumée.

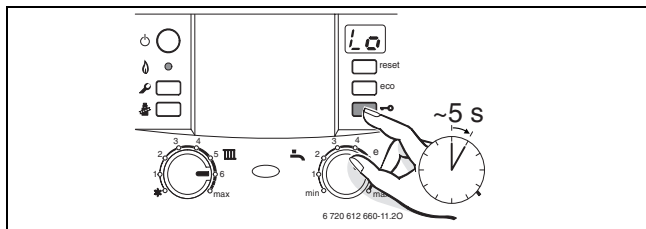
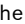






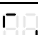




Fig. 17

Désactiver le verrouillage des touches :

- ▶ Appuyer sur la touche  jusqu'à ce que l'afficheur indique la température de départ chauffage. La touche s'éteint.

### 4.10 Messages indiqués sur l'afficheur

Afficheur	Description
	Maintenance de l'appareil nécessaire
	Verrouillage des touches actif (→ chapitre 4.9).
	Le circulateur de chauffage est bloquée (→ chapitre 7).
	L'appareil est maintenu à une faible puissance calorifique pendant 15 minutes.
	Fonction de purge active (env. 4 minutes)
	Démarrage de la désinfection thermique (→ chapitre 5).
	Augmentation de la température du départ chauffage trop rapide (surveillance des gradients). Le mode chauffage est interrompu pendant deux minutes.
	Fonction de séchage (séchage à sec). Si le séchage dalle est activé sur la régulation à sonde extérieure, voir notice d'utilisation de celle-ci.
par ex. 	Code défaut (→ chapitre 7)

Tab. 5

## 5 Effectuer une désinfection thermique

Afin d'éviter toute contamination bactérienne de l'eau chaude sanitaire, par exemple par les légionelles, nous recommandons d'effectuer une désinfection thermique après un arrêt prolongée.



Sur certaines régulations de chauffage, la désinfection thermique peut être programmée à heures fixes (voir notice d'utilisation de la régulation de chauffage).

La désinfection thermique englobe l'ensemble du système d'eau chaude sanitaire, y compris les points de puisage. Pour les ballons solaires, la part solaire du ballon n'est pas prise en compte.



**AVERTISSEMENT** : risques de brûlure !




L'eau chaude peut causer des brûlures graves.

- ▶ Ne procéder à la désinfection thermique qu'en dehors des heures de service normales.
- ▶ Un fois la désinfection thermique terminée, le contenu de l'accumulateur d'eau chaude ne se refroidit que peu à peu par perte thermique jusqu'à ce qu'il atteigne la température d'eau chaude réglée. C'est pourquoi la température de l'eau chaude peut, pour une courte durée, être supérieure à la température réglée.

- ▶ Fermer les points de puisage d'eau chaude sanitaire.

## Effectuer une désinfection thermique

---

- ▶ Avertir les habitants du risque de brûlure.
- ▶ Mettre l'éventuelle pompe de circulation d'eau chaude sanitaire en fonctionnement permanent.
- ▶ Appuyer simultanément sur la touche Ramoneur  et sur la touche Verrouillage  et les maintenir enfoncées jusqu'à ce que l'écran indique .

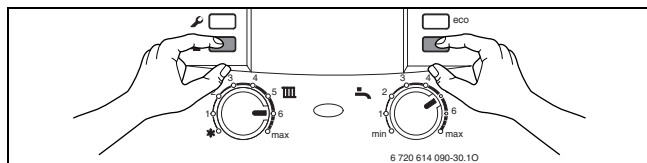


Fig. 18

- ▶ Attendre que la température maximale de l'eau chaude sanitaire soit atteinte.
- ▶ Ouvrir l'un après l'autre, du plus proche au plus lointain, les points de puisage d'eau chaude sanitaire de sorte que de l'eau à 70 °C ait coulé par chacun de ces points pendant plus de 3 minutes.
- ▶ Régler à nouveau la pompe de circulation en mode normal.

La désinfection thermique s'achève après 35 minutes durant lesquelles l'eau est maintenue à une température de 75 °C.



Si une interruption de la désinfection thermique est nécessaire :

- ▶ Eteindre l'appareil et le rallumer (→ page 25).  
L'appareil se remet en service et l'afficheur indique à nouveau la température de départ chauffage.

## 6 Consignes pour économiser l'énergie

### Economiser le gaz

La chaudière a été construite de façon à assurer une consommation de gaz réduite, des émissions polluantes faibles et un confort optimal. L'alimentation du brûleur en gaz est réglée suivant la température ambiante désirée de l'appartement. La chaudière règle automatiquement la flamme du brûleur lorsque l'on varie la demande de température ambiante. Cette modulation de puissance assure un lissage des variations de température et permet une répartition homogène de la température dans les pièces de l'appartement. L'appareil peut fonctionner pendant un temps prolongé sans consommer plus de gaz qu'un appareil qui est soumis à des cycles marche-arrêt en permanence.

### Entretien

Afin de maintenir la consommation de gaz et donc les émissions de substances polluantes à un niveau bas pendant une période prolongée, nous recommandons de conclure un contrat de maintenance auprès d'un spécialiste agréé incluant une inspection annuelle et un entretien en fonction des besoins.

### Régulation du chauffage

Le fonctionnement de la chaudière exige un thermostat d'ambiance ou une régulation à sonde extérieure.

Consulter aussi les instructions d'utilisation de la régulation ou du thermostat.

### **Robinets thermostatiques**

Ouvrir complètement les robinets thermostatiques, afin que la température ambiante souhaitée puisse être atteinte. Ne modifier la température sur le régulateur que lorsque la température ambiante souhaitée n'est pas atteinte après une période prolongée.

### **Chauffage par le sol**

Ne pas dépasser la valeur de la température de départ recommandée par le fabricant comme température de départ maximale.

### **Mieux vaut aérer brièvement mais intensément (fenêtres grandes ouvertes).**

Pour aérer, ne pas laisser la fenêtre en position oscillo-battante. Sinon, la chaleur s'échappe continuellement de la pièce sans améliorer significativement l'air ambiant. Il vaut mieux ouvrir complètement les fenêtres pendant une courte durée.

Pendant l'aération des pièces, fermez les robinets thermostatiques.

### **Eau chaude sanitaire**

Sélectionner toujours une température d'eau chaude sanitaire aussi faible que possible.

Un réglage faible au niveau du sélecteur de température eau chaude sanitaire entraîne une économie d'énergie importante. En outre, des températures d'eau chaude sanitaire élevées provoquent une calcification plus forte et altèrent ainsi le fonctionnement de l'appareil (p. ex. temps de chauffage plus longs ou quantités d'écoulement plus faibles).



### **Bouclage sanitaire**

Régler une pompe de circulation éventuelle pour l'eau chaude sanitaire par un programme horaire selon les besoins individuels (par ex. le matin, à midi, le soir).

# 7 Elimination des défauts


Le tableau Heatronic contrôle tous les composants de sécurité, de régulation et de commande.

Si un défaut survient pendant le fonctionnement de l'installation, un signal d'avertissement retentit et le témoin de fonctionnement clignote.




Ce signal d'avertissement est coupé en appuyant sur n'importe quelle touche.

---

L'écran indique un code défaut (par ex. ) et la touche reset peut clignoter.

Si la touche **reset** clignote :

- ▶ Appuyer sur la touche **reset** et maintenir jusqu'à ce que l'afficheur indique .

L'appareil se remet en service et l'afficheur indique à nouveau la température de départ chauffage.

Si la touche **reset** ne clignote pas :

- ▶ Eteindre l'appareil et le rallumer (→ page 25).

L'appareil se remet en service et l'afficheur indique à nouveau la température de départ chauffage.

S'il n'est pas possible de remédier à la perturbation :

- ▶ Contacter un technicien agréé ou le service après-vente et indiquer le code défaut et les caractéristiques de l'appareil.



Vous trouverez un aperçu des messages pouvant apparaître sur l'afficheur en page 36.

---

### **Caractéristiques techniques de l'appareil**

Si vous avez besoin du service après-vente, il est préférable de donner des renseignements précis sur votre appareil. Vous les trouverez sur la plaque signalétique ou sur l'autocollant indiquant le type de l'appareil sur le cache.

Stellis Module (par ex. SVBC22/100-3H)

.....

Date de fabrication

(FD...).....

Date de la mise en service : .....

Installateur : .....

# 8 Maintenance

### **Inspection et entretien**

L'utilisateur est responsable de la sécurité de l'installation de chauffage et du respect de l'environnement (loi relative à la lutte contre les pollutions).

Par conséquent, il est nécessaire de conclure un contrat d'entretien et d'inspection avec un professionnel incluant une inspection annuelle et un entretien personnalisé. Cela garantit un rendement important pour une combustion respectueuse de l'environnement.

### **Nettoyage de l'habillage**

Nettoyer l'habillage avec un chiffon humide. Ne jamais utiliser de produits de nettoyage agressifs ou caustiques.

## 9 Protection de l'environnement/ Recyclage

La protection de l'environnement est un principe fondamental de Bosch.

Pour nous, la qualité de nos produits, la rentabilité et la protection de l'environnement constituent des objectifs aussi importants l'un que l'autre. Les lois et les règlements concernant la protection de l'environnement sont strictement observés.

Pour la protection de l'environnement, nous utilisons, tout en respectant les aspects économiques, les meilleurs technologies et matériaux possibles.

### **Emballage**

En ce qui concerne l'emballage, nous participons aux systèmes de recyclage des différents pays, qui garantissent un recyclage optimal.

Tous les matériaux d'emballage utilisés respectent l'environnement et sont recyclables.

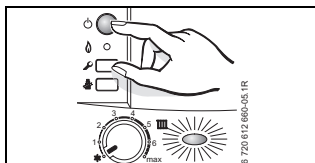
### **Appareils anciens**

Les appareils anciens contiennent des matériaux qui devraient être recyclés.

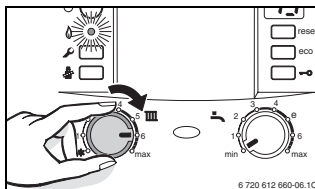
Les groupes de composants peuvent facilement être séparés et les matières plastiques sont indiquées. Les différents groupes de composants peuvent donc être triés et suivre la voie de recyclage ou d'élimination appropriée.

## 10 Résumé du mode d'emploi

### Allumer/éteindre l'appareil



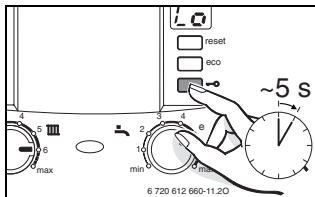
### Mise en marche du chauffage



### Régler la régulation de chauffage (accessoire)

Voir la notice d'utilisation du thermostat.


### Enclencher le verrouillage des touches

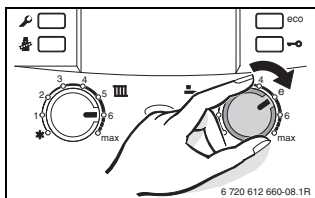


### Régler la température d'eau chaude sanitaire



**AVERTISSEMENT :**  
Risques de brûlures !

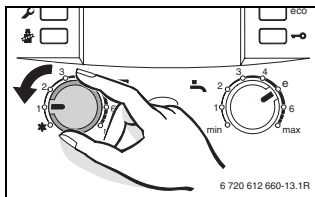
► Tourner le sélecteur  au maximum sur « e ».



Mode confort : touche **eco** éteinte.

Mode économique : touche **eco** allumée.

### Régler la protection antigel



---

# Index

## A

Allumer l'appareil .....	24
Aperçu des modèles .....	9
Appareils anciens .....	45
Appareils usagés .....	45
Arrêt de l'appareil .....	25

## C

Chauffage	
- Mise en marche .....	26, 46

## D

Déclaration CE de conformité .....	8
Défauts .....	42
Désinfection thermique .....	37

## E

Emballage .....	45
Environnement .....	45
Eteindre l'appareil .....	25

## I

Indications concernant l'appareil .....	8
- Utilisation conforme .....	8
Indications concernant l'appareil	
- Déclaration CE de conformité .....	8
Informations concernant l'appareil	
- Aperçu des modèles .....	9

### M

Message de défaut.....	42
Mesures de sécurité.....	5
Mise en marche	
- Allumer l'appareil.....	24
- Eteindre l'appareil.....	25
Mise en marche du chauffage.....	26, 46
Mise en service.....	10
Mode été.....	32

### P

Protection antigel.....	33, 46
-------------------------	--------

### R

Recyclage.....	45
Réglementation relative à l'économie d'énergie.....	27, 46
Régler la température d'eau chaude sanitaire.....	28, 46
Régulation de chauffage.....	27, 46

### T

Température d'eau chaude sanitaire	
- Régulation.....	28, 46

### U

Utilisation conforme.....	8
---------------------------	---



---

# Notes


---

# Notes

---

# Notes

**e.l.m. leblanc - siège social et usine :**  
124, 126 rue de Stalingrad - F-93711 Drancy Cedex

 **0 820 00 6000**

0,118 € TTC / MN

**Fax 01 43 11 73 50**

Une équipe de spécialistes à votre service :  
du lundi au vendredi de 7 h à 21 h, le  
samedi de 8 h à 18 h.

**[www.elmleblanc.fr](http://www.elmleblanc.fr)**

## Informations Consommateurs

- 1 Votre nouvelle chaudière est accompagnée des documents suivants :
  - la notice d'emploi,
  - les conditions de garantie et la carte de validation de la garantie à retourner, dûment remplie par vos soins, à e.l.m. leblanc.
- 2 Votre appareil vous donnera encore plus de satisfaction et conservera son meilleur rendement si vous le faites entretenir régulièrement. Aussi, nous vous recommandons vivement de souscrire un **abonnement d'entretien**.
- 3 Pour connaître les adresses de notre réseau après-vente, contactez-nous au numéro ci-dessus.  
Nous vous indiquerons les coordonnées des services après-vente agréés les plus proches de votre domicile.

